



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
*Annule et remplace la délibération du
19.12.2025*

Date de convocation

Le 26/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 19/12/2025

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : GABRIEL Fabienne, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, BLONDEL Sylvie et TREHET Laurent

Présents : 10

Monsieur Stéphane BADMINGTON donne pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER

Madame Fabienne GABRIEL donne pouvoir à Monsieur Laurent JEANNE

Votants : 12

Monsieur Laurent JEANNE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2025 – 1.1 -40- RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE – AVENANTS

Vu la délibération n°2024-1.1-40 du 13 septembre 2024 approuvant le marché de travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie

Considérant les différentes modifications à effectuer et constatées sur le chantier

Monsieur le Maire présente les différents avenants au marché

ENTREPRISE	AVENANT HT	TVA	TTC
BUQUET Lot N° 2	+ 250.00 €	+ 50.00 €	+ 300.00 €
BUQUET Lot N°2	+ 5 660.00 €	+ 1 132.00 €	+ 6 792.00 €
BUQUET Lot N° 2	+8 311.80 €	+ 1 662.36 €	+9 974.16 €
SNME N° 10	+ 972.00 €	+194.40 €	+1 166.40 €
TOTAUX	+ 15 193.80	+ 3 038.76 €	+ 18232.56 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

-Adopte les avenants ci-dessus

- Autorise le Maire à signer tous les actes relatifs à ces avenants

Voté à l'unanimité

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 12/03/2026
Le Secrétaire de séance,
Laurent JEANNE